

DFI a joué un rôle de premier plan dans la publication d'analyses sur les [questions](#) liées aux expériences des pays en développement en matière de mobilisation de ressources extérieures et de stratégies de nouveaux financements. En particulier, dans le cadre de ses travaux au titre du Programme de renforcement des capacités PPTTE, DFI a élaboré une méthodologie visant à aider les pays à choisir rationnellement parmi différentes sources de financements, en fonction de leurs avantages et inconvénients pour le développement. Pour une vue d'ensemble complète des choix de financements extérieurs et un examen détaillé des questions d'aide auxquelles sont confrontés les pays à faible revenu ayant un accès limité au marché, consultez notre publication sur les

[Considérations analytiques clés pour la mobilisation de ressources extérieures par les pouvoirs publics](#)

DFI a également publié de nombreux autres documents détaillés sur différents types de financements extérieurs, notamment :

- comment améliorer l' [architecture des financements concessionnels](#) multilatéraux, , spécialement pour obtenir des financements de protection contre les chocs exogènes et rendre le FMI plus réactif aux besoins des pays à faible revenu;

- comment faire en sorte que les pays en développement obtiennent des flux d'aide de qualité optimale pour le développement, en privilégiant les politiques et les pratiques des donateurs [multilatéraux](#) et [bilatéraux](#) et des institutions de crédit, l' [aide Sud-Sud](#) et l' [efficacité de l'aide](#)

. Parmi ces documents figure un

[Guide aux donateurs](#)

qui vise à aider les pays en développement à déterminer si 52 donateurs bilatéraux et organisations multilatérales répondent correctement à leurs besoins de financement pour le développement;

- comment mobiliser au mieux les sources de financements moins et non concessionnelles, en les [diversifiant](#) au profit de sources non concessionnelles, y compris les créanciers [multilatéraux](#)

,
[bilatéraux](#)

et

[commerciaux](#)

, ainsi que les marchés

[obligataires](#)

internationaux et les partenariats public-privé.